



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## structures administratives

Question écrite n° 83341

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'activité en 2014 et le coût de fonctionnement pour l'État du Comité national des retraités et des personnes âgées.

### Texte de la réponse

Institué par le décret no 82-697 du 4 août 1982, le comité national des retraités et des personnes âgées (CNRPA) est une instance administrative consultative placée auprès de la ministre chargée des personnes âgées. Présidé par la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, ce comité permet la participation des retraités et des personnes âgées à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de solidarité nationale les concernant. Tout en étant attaché à l'inscription de son action dans une approche intergénérationnelle, le CNRPA a le souci de faire valoir les besoins spécifiques de la population à laquelle il s'adresse et d'insérer sa réflexion et son action dans un cadre européen. Le CNRPA anime depuis sa création le réseau des comités départementaux des retraités et des personnes âgées (CODERPA) placés auprès des conseils généraux depuis la loi no 2004-809 du 13 août 2004 relative aux responsabilités et libertés locales. Le CNRPA s'est réuni 22 fois en 2014. Ses travaux ont essentiellement porté sur la réflexion et la formulation de propositions concernant le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. Il a établi son dernier rapport de mandature concernant la période 2010-2012 et a organisé une journée nationale de concertation avec les CODERPA le 3 juillet 2014 autour du thème : « Demain, quelles avancées pour les personnes âgées et les retraités ». Le coût de fonctionnement du CNRPA au titre de l'année 2014 s'élève à 69 396 € : 11 765 € de frais de missions auxquels s'ajoutent 57 631 € de frais de personnel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83341

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 juin 2015](#), page 4814

**Réponse publiée au JO le :** [1er mars 2016](#), page 1790